Gascogn'Agri - La remise des prix

La **remise des prix locale** s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGN' AGRI organisée par les Jeunes Agriculteurs du Gers à PAUILHAC, le 27 août 2016** en présence de Jérémie de RE, secrétaire des JA, de Benjammin CONSTANT président des JA, de Marc DIDIER, président de l'ADASEA, Bernard MALABIRADE, président de la FNSEA, de Serge CASTERAN, président de la Fédération départementale de la chasse et des membres du jury.

Jean-Pierre SEMONT et Marc DIDIER

C'est **Jean-Pierre SEMONT qui a remporté le 1er prix d'équilibre agroécologique**, et a reçu en lots : un panier garni (merci à Romain BRISCAN de la Brasserie l'Excuse, à Arnaud CHOTARD pour les produits à base de canards, à Damien CARPENE pour les produits à base de daim et à Arnaud LEVANNIER pour le miel de Lamaguère) ; 2 livres et 1 poster offert par le Pays Portes de Gascogne ; 1 DVD et 1 livre offert par le CAUE ; 1 livre sur les prairies naturelles offert par l'ADASEA et un trophée cofinancé par la Fédération départementale de chasse et l'ADASEA.

L'ADASEA a ensuite remonté la candidature du lauréat gersois auprès des organisateurs du concours général agricole des prairies fleuries dont la remise des prix a eu lieu au **Salon de l'Agriculture à Paris le 2 mars 2017**.

Jean-Pierre SEMONT a remporté **le 3e prix d'excellence agro-écologique au Concours Général Agricole des Prairies Fleuries, dans la catégorie des prairies de fauche humides** des zones de plaines.

Zoom sur le gagnant : Jean-Pierre SEMONT

Jean-Pierre SEMONT et Emilie PORTE à la remise des prix à Paris

Jean-Pierre SEMONT possède une exploitation de polyculture élevage de 107 ha typique de l'Astarac, où alternent vallées inondables et coteaux secs. Cette exploitation fonctionne grâce à un usage pertinent des différents terroirs présents tourné vers une production de qualité : les veaux rosés "Lou Béthêt".

Jean-Pierre Semont a su tirer parti des contraintes naturelles de sécheresse pour les prairies en pente, et d'humidité pour les prairies inondables. Il pratique une rotation du troupeau en fonction du temps et des besoins des animaux, de façon à ne jamais surcharger ses prairies (chargement de 1,4 UGB/ha). Au niveau des prairies inondables, éloignées de sa stabulation, il pratique une fauche tardive de fin de printemps.

La prairie lauréate :

La prairie concernée par le concours est présente de mémoire d'hommes (plus de 100 ans). Elle offre aux veaux rosés produits sur l'exploitation un fourrage de qualité riche en énergie et en protéine, dense et digeste. Elle a également un bon report sur pied et permet de nourrir deux chevaux sur la parcelle pendant 5 mois. Le pâturage des équins consomme le regain et participe, en plus des limons d'inondations, à l'amendement de la parcelle.

La non-fertilisation de la prairie, associée à une fauche tardive, permet à un maximum de plantes de se développer et de fleurir : plus de 50 espèces ont été observées lors de la seule visite du jury. Elle est composée d'un fantastique équilibre entre Graminées (65%) et Légumineuses (25%), équilibre recherché de nos jours avec les prairies multi-espèces semées. Par ailleurs, le cortège floristique de la prairie est particulier du fait de la présence d'un sol très calcaire (présence de Sauge fausse Verveine).

Intérêts environnementaux :

Cette jolie prairie fleurie constitue une bonne ressource pour les insectes pollinisateurs, couplée aux infrastructures agro-écologiques nombreuses sur la parcelle : mare, haies, fossé, ripisylve, alignements d'arbres, arbres isolés. En bordure de Marcaoue, affluent de la Gimone, elle représente bien les services rendus par les zones humides en participant :

- à la protection de la qualité des eaux dans un secteur où les prairies se font rares ;
- à l'épuration d'une partie des eaux de ruissellement chargées en matières en suspension et en micropolluants ;
- au soutien d'étiage ;
- à l'écrêtage des crues ;
- à la protection naturelle de la rivière.

Elle remplit aussi un rôle de corridor écologique associant la trame verte (la prairie) à la trame bleue (la rivière et la mare). Enfin, la prairie joue un rôle cynégétique important : lieu de gîtes à Chevreuils, lieu de nidification de la Palombe, et site privilégié pour le Sanglier en raison de la présence d'une mare. Un Cerf a également été observé à proximité.

La prairie de M. SEMONT récompensée par le concours

Réalisation , rédaction : Emilie PORTE, ADASEA 32
Comité de relecture : Claire FRANCOIS, Claire LEMOUZY, Thanh-Chi NGUYEN, Guillaume SANCERRY
Mise en page et PAO : ADASEA 32 en s'inspirant du travail de Nadège Jiguet (Atelier Confiture Maison) pour les PNR et les PN

LE JOURNAL DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES

PRAIRIES FLEURIES

Organisé localement par l'ADASEA du Gers

N°3 - AVRIL 2017 - GRATUIT

Zoom sur la prairie lauréate 2016

Remise des prix, le 27 Août 2016 au salon Gascogn'Agri à Pauilhac

Le jury expertisant une prairie candidate

Sommaire

L'édition 2016 page 2
Les candidats 2016 page 3
Gascogn'agri
Zoom sur le gagnant page 4

Avec le soutien financier de :

Editorial

Troisième édition du concours général agricole des prairies fleuries sur le territoire gersois : encore un lauréat national !

Pour lancer cette nouvelle édition, quoi de mieux qu'un petit rappel du concours de 2016.
Sous un beau soleil, c'est un jury assidu et appliqué qui a sillonné les prairies de Saramon à Beaumont-de-Lomagne, dans une très bonne ambiance et tous enthousiastes de découvrir une végétation dense et aussi diverse que possible.
Bien entendu la mission du jury est d'apprécier ces prairies pour leur valeur fourragère, leur biodiversité, ces prairies accueillent une flore et une faune sauvage particulière. Leur intégration dans notre paysage gersois est également observée. L'objectif principal reste bien sûr que ces prairies aient un but agricole et qu'elles soient intégrées à part entière dans l'alimentation du troupeau.
Nous remercions les candidats et félicitons les lauréats qui sont allez défendre les couleurs du Gers au salon international de l'agriculture.
Encore bravo et hâte de repartir dans les prairies pour 2017 !

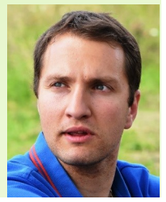

Jérémie DE RE
Secrétaire des JA du Gers

L'édition 2016

En 2016, l'ADASEA du Gers a organisé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans les **vallées de la Gimone et de l'Arrats**. Il a pu être réalisé grâce au **soutien direct** du **Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et de la Fédération départementale des chasseurs du Gers**, et au soutien de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie et de l'Europe** à travers l'animation de la CATZH (Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides).

Le Jury d'experts réuni sur chaque prairie

Jérémie DE RE, président du jury, éleveur de bovins bio à Caillavet et secrétaire général des Jeunes Agriculteurs du Gers
Joël ABADIE, conseiller fourrage (Maison de l'Elevage)
Charles GIBERT, administrateur de la Fédération départementale des chasseurs du Gers
Anne GIL, apicultrice du Syndicat des Ruchers de l'Armagnac
Laetitia LAFFITTE et Philippe BRET, chargée d'étude Paysagiste et directeur au CAUE 32
Bernard LASCURETTES et Paul MAGNI, botanistes de l'Association Botanique Gersoise
Louis VIEL, photographe plasticien d'Avezan

Des animateurs de l'ADASEA pour l'organisation

Thanh-Chi NGUYEN
Emilie PORTE
Guillaume SANCERRY
} **Animateurs de la CATZH 32**

L'équipe d'experts autour de Bernard DESPAUX candidat 2016

Discussion entre Charles GIBERT (FDC 32), M. FAULONG (candidat 2016), Jérémie de Ré (JA 32), Guillaume SANCERRY (ADASEA 32) et Philippe BRET (CAUE 32)

Les candidats 2016

Les 11 candidats, éleveurs de bovins viande et équin, sont répartis sur l'ensemble de la vallée de la Gimone et de l'Arrats. Contrairement à l'année précédente, seulement une femme est au rendez-vous cette année. Toutes les prairies sont situées dans les territoires d'intervention de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides et elles sont engagées en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

1 ère journée de rencontres

Thierry MIQUEL, AUBIET (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 106 ha
110 mères

Michèle SERAFIN, MONTIRON (32)
Polycultrice-éleveuse bovin allaitant
SAU : 105 ha
70 mères

Bernard DESPAUX, T.-PONTEJAC (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 52 ha en agriculture biologique
18 mères

Alain PUJOS, SARAMON (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 52ha
42 mères

Jean-Pierre SEMONT, POLASTRON (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 107 ha

1er prix d'équilibre agro-écologique gersois et 3ème prix d'excellence agro-écologique au Concours Général Agricole des Prairies Fleuries

Crédits photo : Louis VIEL

2ème journée de rencontres

Alain AMBAL, PESSOULENS (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 85 ha
30 mères

Michel DUMOUCH, GIMAT (82)
Polyculteur-éleveur de trotteurs
SAU : 170 ha
60 mères

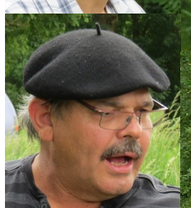

Simon FAULONG, SAINT-BRES (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 170 ha
100 mères

Pierre PUYANE, MAUVEZIN (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 130 ha
40 mères

Jacques VAVASSORI, MAUVEZIN (32)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 77 ha
30 mères

Régis FERRADOU, MAUBEC (82)
Polyculteur-éleveur bovin allaitant
SAU : 160 ha
30 mères

3ème prix d'équilibre agro-écologique gersois Prix chasse

2ème prix d'équilibre agro-écologique gersois Prix paysage